ஏரி நிறைந்தால்

கரை கசியும்

Lettre du CERCLE CULTUREL DES PONDICHERIENS

புதுச்சேரியர் கலை மன்ற

மடல்

Rédaction: M.Gobalakichenane

22 Villa Boissière, 91400 Orsay, France

Email: ggobal@yahoo.com

ISSN 1273-1048

No.95

Mars 2017

Organe de Liaison des Ressortissants de l'Inde exfrançaise : Pondichéry, Karikal, Mahé, Yanaon (et Chandernagor)

Un poème de Bâradydâssane dansé et chanté ஆட்டத்தோடு பாடப்பட்ட பாரதிதாசனின் பா

Pondichérien de double culture française et tamoule, le grammairien Irâ. Tiroumourougane (1929-2009) est connu pour bien enseigner la langue tamoule. Ses concitoyens se rappellent également avec reconnaissance son combat pour que Pondichéry retrouve son nom historique tamoul 'Poudouchéry' (cf. LCCP no.79), nom qui avait été occulté par le gouvernement fédéral de New Delhi, après la cession des Comptoirs français le 1er novembre 1954.

Irâ.Tiroumourougane était venu en France en 1982, lors de la célébration du centenaire du poète Bâradiyâr à l'UNESCO. Plusieurs associations l'avaient alors invité à faire des conférences et des récitals de flûte traversière, dont il était également expert. Répondant à notre invitation, il avait proposé de former un petit groupe de danseuses de 'koummi'(*) accompagnant un poème de Bâradydâssane (signifiant : disciple de Bâradiyâr) qu'il interprétait pour l'occasion. Nous avons le plaisir de le publier ci-dessous.

(*) Danse de campagne où l'on fait s'entrechoquer des bâtons de 'koummi' ou l'on tape des deux mains.

M.Gobalakichenane

திரும்பி வந்தபோது

மந்தையின் மாடு திரும்பையிலே –அவள் மாமன் வரும்அந்தி நேரத்திலே குந்தி இருந்தவள் வீடு சென்றாள் – அவள் கூட இருந்தாரையும் மறந்தாள் !

தொந்தி மறைந்திட வேட்டிகட்டி—அவன் தூக்கி வந்தானொரு வெல்லக் கட்டி இந்தா எனக் கொடுத் திட்டாண்டி— அவன் எட்டி ஒரேமுத்தம் இட்டாண்டி!

கட்டி வெல்லத்தைக் கசக்குதென்றாள் – அவன் கட்டாணி முத்தம் இனிக்குதென்றாள் தொட்டியின் நீரில் குளிக்கச் சொன்னாள் – அவன் தோளை அவள்ஓடித் தேய்த்துநின்றாள்

கொட்டியநீரில் குளிர்ச்சியுண்டோ ? – இந்தக் கோடை படுத்திடும் நாளில், என்றாள் தொட்டியின் தண்ணீர் கொதிக்கு தென்றான் நீதொட்ட இடத்தில் சிலிர்க்கு தென்றான். பாரதிதாசன் (1891–1964), புதுச்சேரி

Le retour

Lorsque son fiancé rentra le soir, Ramenant le troupeau de vaches, Elle se leva et courut vite chez elle, En oubliant complètement ses amies.

Il sortit une sucrerie Cachée dans les plis de son vêtement 'Tiens' dit-il, et il en profita Pour lui donner un baiser.

'La friandise est amère', remarqua-t-elle, 'Mais que le baiser est doux !'
Puis, elle alla préparer l'eau du bain
Et vint lui frotter le dos.

'En cet été brûlant, l'eau est bien fraîche n'est-ce pas?' demanda-t-elle Et voici ce qu'il répondit : 'Oh! Cette eau est bouillante, ma chère, mais Que les mains sur mon dos sont fraîches!'

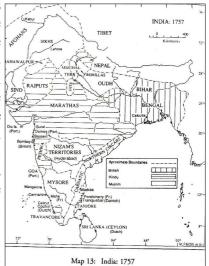
Bâradydâssane, (1891-1964), Pondichéry Trad. par Câvéry Ostyn

La guerre décisive aux Indes (XVIIIème siècle)

Durant le XVIIIème siècle, les Indes Orientales furent le théâtre d'une rivalité francoanglaise farouche par le biais des compagnies commerciales interposées. Les grands conflits européens eurent des conséquences dans cette région ; ce fut le cas durant la guerre de Succession d'Autriche, 1741-1748. Mais, la fin des hostilités en Europe ne marqua pas le terme du conflit dans les Indes puisque le gouverneur français Dupleix profita de cette décadence de l'empire moghol pour s'ingérer dans la politique indienne et accroître le domaine de la compagnie française. Il obtint quelques succès, mais, rapidement, son engagement s'avéra désastreux sur le plan financier. Les actionnaires trouvèrent sa politique beaucoup trop coûteuse, si bien qu'en 1754, la Compagnie des Indes rappela en France ce personnage étonnant et le remplaça par Godeheu qui liquida cette politique d'engagement actif et d'expansion. Le fonctionnement et la politique de la Compagnie des Indes ont été clairement montrés par Philippe Haudrère (1).

Le dernier épisode de la présence française eut lieu alors que les monarchies européennes s'affrontaient durant la guerre de Sept Ans (1756-1763). Au début de la guerre, la Compagnie française se trouvait dans une situation complexe. Il restait des souvenirs et des traces de l'engagement de Dupleix aux Indes ; un des hommes, encore présent, Bussy, était considéré comme le véritable souverain du Deccan. Mais fidèle à son parti, le comité secret de la Compagnie des Indes souhaitait installer là-bas un homme énergique, capable de le désengager des affaires indiennes, de battre les Anglais et d'assainir les comptoirs. Il pensa immédiatement à Thomas Arthur Lally-Tollendal(2), maréchal de camp des armées du roi. Cet officier général, d'origine irlandaise, était connu pour son énergie et son talent dans l'art de la guerre.

Dans un premier temps, ce jacobite impénitent refusa, car il travaillait à un projet d'invasion de l'Angleterre au profit de Charles Edouard Stuart. La Cour de France n'approuvant pas cette initiative, elle n'aboutit pas !. Lally accepta donc de servir la Compagnie. Le choix de cet officier fut généralement approuvé. moins sous le contrôle des Français. L'homme qui serait appelé plus tard "l'Irlandais" comme Marie-



L'Inde en 1757 Le Carnatic, les Circars et le territoire de Nizam étaient plus ou

Antoinette "l'Autrichienne" ne cachait pas sa haine des Anglais et le programme qui visait à chasser ceux-ci de la péninsule indienne séduisit. Il n'y eut qu'une voix discordante dans ce concert de louanges, celle du comte d'Argenson secrétaire d'Etat à la guerre qui connaissait bien son homme. Voilà ce qu'il aurait dit :

"C'est du feu que son activité. Il ne transige pas sur la discipline, a en horreur tout ce qui ne marche pas droit, se dépite contre tout ce qui ne va pas vite, ne tait rien de ce qu'il sent et l'exprime en termes qui ne s'oublient pas. Tout cela est excellent parmi nous. Mais, dans vos comptoirs d'Asie, que vous en semble? A la première négligence qui compromettra les armes du roi, à la première apparence d'insubordination ou de friponnerie, M.de Lally tonnera, s'il ne sévit pas. On fera manquer ses opérations pour se venger de lui. Pondichéry aura la guerre civile dans ses murs avec la guerre extérieure à ses portes (3)".

On sait que la suite des évènements a donné raison à d'Argenson. Comblé d'honneur (4) mais mal approvisionné en hommes et en matériel (car il ne reçut aucune aide de la métropole), mal secondé dans son commandement, il ne put maintenir les positions de la Compagnie. Après un succès initial avec la prise de la ville de Gondelour (a), le 4 mai 1758, le siège victorieux du Fort Saint-David, le 2 juin 1758, est déjà marqué par une première mutinerie. Puis, Lally connut des difficultés croissantes avec l'expédition de Tandjaour (du 21 juin 1758 au 1^{er} septembre 1758), le siège de Madras (de décembre 1758 à février 1759), la seconde bataille de Vandavachy (b) en janvier 1760, le blocus et le siège de Pondichéry de septembre 1760 au 16 janvier 1761, sans oublier une vingtaine de mutineries de ses troupes demeurées impayées. Il ne s'agit ici que des problèmes militaires, il faudrait leur ajouter les difficultés avec le Conseil supérieur de Pondichéry et tous les échecs dans les tentatives de lutte contre la corruption et les malversations que son rôle de syndic de la Compagnie l'obligeait à combattre (5).

Au moment de la chute de Pondichéry, Lally fut fait prisonnier par les troupes de Sa Majesté britannique dirigées par le colonel Coote qui fut contraint de le livrer à la Compagnie anglaise des Indes. Lally fut d'abord ramené en Angleterre dans d'éprouvantes conditions ; il put, ensuite, rentrer en France comme prisonnier sur parole, c'est-à-dire qu'il s'engageait à ne plus se battre contre des troupes britanniques, pendant le conflit en cours.

Le procès de 1766 devant le Parlement de Paris

Lally ne put regagner la France qu'en octobre 1761, et ce fut pour ses retrouver face à des adversaires qu'il ne connaissait que trop bien, les Conseillers de Pondichéry, c'est-à-dire les membres du personnel de la Compagnie. Ces derniers l'avaient précédé de six mois et ils avaient lancé une véritable campagne d'opinion contre lui. La situation française, en cette fin de la guerre de Sept Ans, était désastreuse. Le pays avait perdu une grande partie de ses colonies, Canada, Indes, plusieurs îles des Antilles ; ses armées étaient défaites partout et la marine de guerre n'existait pratiquement plus que sur le papier. Il fallait trouver des responsables à tous ces désastres qui frappaient la France. Les Conseillers de l'Inde et les employés de la Compagnie avaient commencé un travail de sape pour rendre Lally responsable de la perte des Indes. Le général Lally trouva donc toutes les portes fermées à la Cour. Bien que la Compagnie l'eût fait syndic et l'eût chargé de lutter contre la corruption et les malversations, elle ne voulut pas l'écouter bien en dépit du fait qu'il n'avait pas perdu ses titres.

Deux officiers du régiment de Lally devant le Parlement de Dijon en 1783 : Luc Allen et Jacques Hugues de Chaponay

L'histoire judiciaire de l'Ancien Régime fut marquée par un certain nombre de procès qui montrérent les carences de la justice du temps. Deux de ces procès eurent lieu la même année, en 1766, devant le Parliement de Paris: il s'agit des procédures exercées coutre le chevalier de la Barre et contre le comte Thomas Arthur de Lally-Tollendal (on Tolendal). Ileutenan-général des Armées du Roi. La seconde affaire judiciaire rebondit, il y eut des procès en appel à Rouen et à Diso.

Dipon.

Les divers procès du contte de Lally firent couler beaucoup d'encre en plus de son sang. Les avis des auteurs sont très tranchés: pour les uns, Lally fut une victime explaiorie livrée au rapporter audier, pour d'autre, courne Marc Chassaigné, il diair coupuble et sa peine fut largement méritée. Ce biographe s'apupie notamment sur les écris d'un homme qui joun un rôle sessiriel dans les procés de Rouen et de Dijon: le conseiller auprès du Parlement de Paris Jacques Duval d'Eppréssail, d'aut assis un des actous importants de la lute entre le pouvoir royal et les Parlements durant la période pré-révolutionnaire.

CHASSAIGNE (Marc), Le comte de Lally, Paris, Larose, 1938.
 EGRET (Jean), La Pré-Révolution française (1787-1788), Paris, PUF, 1962.

Pour d'Enrémesnil le comte de Lally était coupable de haute trahison

Annales de Bourgogne, 72, 2000, p. 265-295

Le 1^{er} novembre 1762, Louis XV céda aux pressions et signa une lettre de cachet ordonnant l'emprisonnement de Lally. Averti, ce dernier ne chercha pas à s'enfuir et il entra à la Bastille le 5 novembre.

- (1) Haudrère (Philippe), La Compagnie française des Indes au XVIIIe siècle, 1989.
- (2) Né en janvier 1702 dans le Dauphiné. Son père, officier de la brigade irlandaise, l'emmena très jeune apprendre le métier de soldat puisqu'il campa à neuf ans devant la ville de Gérone assiégée. Il est aussi connu pour sa participation importante à la victoire de Fontenoy en 1745. Il participa activement à tous les complots jacobites aussi bien en contactant tous les ennemis potentiels de l'Angleterre grâce à la diplomatie secrète qu'en participant à l'insurrection de 1745.
- (3) La Mazière (Pierre), Lally-Tollendal, 1931, p.50.
- (4) Il fut fait Lieutenant général, Grand-Croix de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, commissaire du roi et syndic de la compagnie. Il était presque un vice-roi des Indes.
- (5) Perrod (Pierre-Antoine), L'affaire de Lally-Tollendal, Lille, thèse 1975, publiée en 1996, Paris.
- (a) NdLR : En fait *Goudelour* ou *Cuddalore* : au 19^{ème} siècle, les études et recherches publiées utilisent toujours cette appellation de *Gondelour*.
- (b) NdLR: Vandavachy, connue comme Vandiwash en littérature anglo-saxonne, வந்தவாசி en tamoul.

Extraits de 'Deux officiers du régiment de Lally devant le parlement de Dijon en 1783", Guillaume Vautravers, Annales de Bourgogne, 72, 2000, p.265-295)

Le cri d'un Franco-pondichérien en Métropole, en 1984 1984இல் ஒரு பிரெஞ்சுப்ப<u>ு து</u>ச்சேரிக்காரனின் ஆதங்கம்

Politiciens Nouvelles vagues

En 2017, avec les dernières élections primaires, présidentielles et législatives, la France a vécu une longue période historique qui mènera probablement vers des changements importants au niveau économique et social, national et international, quel que soit le penchant de la politique menée.

Nous avons souhaité partager un événement survenu lors des premières élections européennes au suffrage direct, en retranscrivant ci-dessous un courrier (1) qui date de 1984, 30 ans après le transfert de facto, marquant la cession des quatre Comptoirs restants à l'Union indienne (Chandernagor ayant déjà fusionné avec l'Union indienne en 1950). Nous n'avons pas réussi à retrouver l'auteur Michel Gorlier de D'Uranus, mais nous savons que c'est un citoyen de Pondichéry, ancien élève du Collège Français -Lycée Français maintenant- qui lançait ce cri dont il souhaitait une large diffusion.

'Michel Gorlier de D'Uranus (1) [Citoyen de Pondichéry] Président-Créateur de l'Association en 1974 (2) 'Travail-Paix-Libertés'

Paris le 8 mai 1984

"Même si je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire!" (Beaumarchais)

Messieurs les rédacteurs des organes de presse,

Nous vous prions de bien vouloir communiquer, partout où vous jugerez utile, l'information ci-jointe concernant notre volonté de conduire notre liste "Union pour l'Europe" : Travail-Paix-Libertés, notre détermination d'aller jusqu'au bout ; et surtout nous souhaitons apparaître dans les prochains sondages. A ceux qui tremblent de fièvre déjà, disons-leur que c'est peine perdue que de vouloir nous barrer la route car la France nous attend, parce qu'Elle en a 'ras le bol' de ces corbeaux de malheurs – qui par peur (de ne pouvoir récupérer leur fromage) noyautent et sèment la terreur, là où ils discourent, ils croassent bêtement.

Qu'on se le dise : il n'y a pas de déçus de quoi que ce soit, il y a des déçus tout court (de ces professionnels de la politique ringarde qui usent de tous les moyens qui abusent du pouvoir que leur confèrent les privilèges (usurpés à l'humanité) qui s'imaginent toujours que la démocratie ça s'achète. Or, la liberté est indivisible, elle se mérite, bien que ce n'est pas évident!

Nous les jeunes de tous âges, même si certains d'entre nous ont '4 fois 20 ans' nous ferons entendre notre voix. Nous ferons du désespoir dans lequel nous nous trouvons une source vive pour la jeunesse européenne, solidaire du reste du monde. Nous ne nous laisserons plus faire. Et nous ne souffrirons plus qu'on piétine nos vies, qu'on salisse la France, la patrie des droits de l'homme!



- (1) L'accent aigu est mis volontairement
- (2) Association des mutants-créateurs et politiciens nouvelles vagues'

NdLR: En publiant ce cri dans notre Lettre qui est d'ordre historique et culturel, nous avons voulu montrer le genre de sentiment démocratique et patriote éveillé dans ces lointains Comptoirs imprégnés d'histoire et de culture françaises depuis 280 ans. Par comparaison, on peut rappeler que ceci serait impensable dans les Indes exbritanniques.

D'ailleurs ne faudrait-il pas souhaiter un cri de ce type pour une meilleure gouvernance, dans l'Etat actuel de 'Pondichéry' voire ailleurs au TamijnâDou?

M.Gobalakichenane

Les articles de La Lettre du Cercle Culturel des Pondichériens (archivage depuis le No.3) sont sur : http://www.puduchery.org